

### Établissement / École

Nom :	<b>Institut polytechnique de Bordeaux</b> <b>École nationale supérieure pour la performance industrielle et la maintenance aéronautique</b>
Sigle :	ENSPIMA
Nom d'usage :	ENSPIMA – Bordeaux INP
Type :	Public, sous tutelle du ministère chargé de l'enseignement supérieur
Académie :	Bordeaux
Site(s) de l'école :	Merignac

### Données certifiées

Le détail des données décrivant l'École (conditions d'admissions, droits d'inscription, etc...) est consultable sur **la fiche des données certifiées par l'École** mise à jour annuellement sur le site de la CTI : <https://www.cti-commission.fr/accreditation>

### Suivi des accréditations précédentes

Avis n°2019/03-05

### Objet de la demande d'accréditation

**Catégorie PE** (Périodique, renouvellement d'accréditation) :

Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure pour la performance industrielle et la maintenance aéronautique de l'Institut polytechnique de Bordeaux en formation initiale sous statut d'étudiant  
Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure pour la performance industrielle et la maintenance aéronautique de l'Institut polytechnique de Bordeaux en formation continue

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-09 ;
- Vu la demande présentée par l'École nationale supérieure pour la performance industrielle et la maintenance aéronautique de l'Institut polytechnique de Bordeaux ;
- Vu le rapport établi par Alain MORETTO (membre de la CTI et rapporteur principal), Xavier OLAGNE (membre de la CTI et co-rapporteur), Francis JOUANJEAN (expert auprès de la CTI), Naceur AMMAR (expert international auprès de la CTI), Inès MELLOUK (experte élève-ingénieure auprès de la CTI), présenté en assemblée plénière de la CTI le 13 avril 2021 ;

**L'assemblée plénière a statué comme suit :**

**Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur**

Renouvellement de l'accréditation de l'école pour délivrer le(s) titre(s) suivant(s)	Voie de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Durée d'accréditation
Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure pour la performance industrielle et la maintenance aéronautique de l'Institut polytechnique de Bordeaux	Formation initiale sous statut d'étudiant	2021	2022-2023	restreinte
Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure pour la performance industrielle et la maintenance aéronautique de l'Institut polytechnique de Bordeaux	Formation continue	2021	2022-2023	restreinte

L'établissement et l'école devront répondre à une **injonction**, formalisée par un plan d'action, sur les recommandations adressées ci-dessous à l'établissement. Ce document est à transmettre pour le 11 octobre 2021, exclusivement sous format numérique, au département des écoles supérieures et de l'enseignement supérieur privé de la DGESIP, chargé du greffe de la CTI ([greffe-cti@education.gouv.fr](mailto:greffe-cti@education.gouv.fr)).

Cet avis s'accompagne des **recommandations** suivantes :

**Pour l'Établissement :**

- Proposer une stratégie qui permette à la formation de l'ENSPIMA d'assurer sa pérennité ;
- Garantir des moyens en personnels administratifs et techniques en adéquation avec les besoins de l'école et de sa formation ;
- Garantir un taux d'encadrement d'enseignants et enseignants-chercheurs permanents de l'école par élèves suffisant.

**Pour l'École :**

- Mettre en place une démarche qualité effective efficiente et opérationnelle ;
- Mettre en place une approche DDRS dans les enseignements en phase avec les enjeux actuels ;
- Étoffer l'exposition des étudiants à la recherche ;
- Redéposer la fiche RNCP de la formation sur le site de France Compétences.

Avis délibéré en séance plénière à Paris, le 13 avril 2021

Avis approuvé en séance plénière à Paris, le 11 mai 2021

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line with a horizontal stroke crossing it near the bottom, and a small loop at the end of the horizontal stroke.

Le vice-président  
Jean-Louis ALLARD